



COMPTE RENDU CE SIEGE DU 27 ET 28 FÉVRIER 2017



francetélévisions

1. APPROBATION DES PV DES 8 ET 9 DÉCEMBRE 2016.

Approbation des PV des 8 et 9 décembre 2016

2. INFORMATION / CONSULTATION SUR LE PROJET D'ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION DE MALAKOFF

Les élus du CE ont demandé des informations complémentaires sur l'« organisation spatiale » concernant ce projet. Les élus ont retenu la résolution du CHSCT de Malakoff (qui n'est pas un avis) datant du 20 février 2017, laquelle stipule que « les représentants du personnel demandent la mise à disposition du projet stratégique 'Horizon 2015' concernant la réorganisation du travail des rédactions et une réorganisation spatiale ». N'ayant pas de précision sur l'intention de la direction sur ce point, les élus ont émis leurs réserves sur l'organisation spatiale avec des bureaux nomades.

FO dans son intervention a fait remarquer que les entreprises « sont revenues », la plupart du temps, de leurs expériences de bureaux nomades. Cela a été le cas des grands cabinets de conseils américains, mais aussi d'entreprises françaises pour lesquelles l'expérience n'a pas été très concluante.

FO a également réclamé que la question des « open-space » soit abordée dans le cadre des négociations de la QVT.

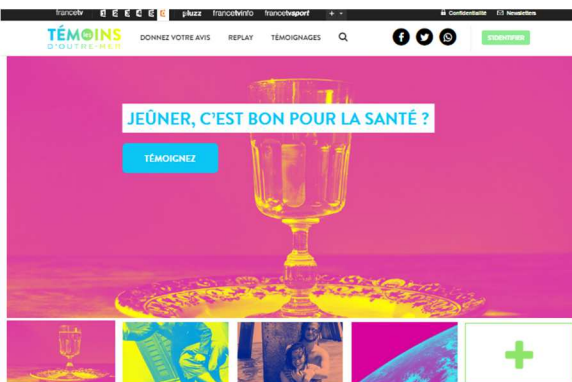
Pour FO, le projet de fusion des rédactions, sans prévisionnel et sans avoir informé en interne les salariés de Malakoff au préalable, ne convient pas.

Les élus ont approuvé une résolution à l'unanimité (19 votants).

La direction annonce la fin du processus d'information/consultation.

2e point abordé : **INFORMATION SUR LA NOUVELLE ÉMISSION « LTOM » À FRANCE Ô (EFFECTIFS, CHARGE D'ACTIVITÉ, BUDGET...)** (Initialement point 6.)

L'émission LTOM (Les Témoins d'Outre-mer) nous a été présentée par Beatrice NIVOIS, Rédactrice en chef, comme moyen de « mettre en valeur » les questions des Outre-mer.



Une émission de service et de décryptage avec plateformes numériques (avec participations/contributions des spectateurs). L'émission est réalisée en interne, tournée entre 10h30 et 11h30 (dans les conditions du direct) et diffusée à 12h, du lundi au jeudi.

A mi-mars, l'objectif est de les tourner en direct. Un débat a eu lieu à propos de la société de production « Eden » qui a la charge de ce magazine.

REPLAY >



L'émission est-elle une émission d'information ?

Béatrice NIVOIS a précisé que LTOM n'est pas une émission d'information, elle dépend des programmes : « *On n'y fait pas d'actualité mais du décryptage* ». L'émission fabrique pour la chaîne Franceinfo: un module de décryptage sur les Outre-mer. Ces modules sont produits par « Eden ».

3. INFORMATION / CONSULTATION SUR LE PROJET DE LA NOUVELLE ORGANISATION DE LA DRH DU SIÈGE.

La nouvelle organisation, annoncée pour « améliorer les conditions de travail » devrait redéfinir les périmètres des DRH de proximité.

Le calendrier :

- ♦ **Jusqu'au 22 mars** : recueil des vœux et souhaits des collaborateurs RRH hors IRH qui seront examinés par la suite.
- ♦ **1er septembre** : la direction va mettre en place le processus de réorganisation
- ♦ **Le 24 mars** : examen des candidatures pour les postes de RRH. On retiendra les RRH après l'examen des candidatures et des entretiens.
- ♦ **Ensuite**, les postes des IRH seront traités afin qu'ils soient associés aux nouvelles RRH. Les cadres qui veulent repostuler sur leur postes et ceux qui veulent changer de direction devront le faire en même temps.
- ♦ **Fin mai**, les affectations devraient être faites, ou quasi.

Toute cette réorganisation évolue à cause des dysfonctionnements, issus de l'organisation DRH de 2010, et du manque de clarté dans les attributions.

4. INFORMATION/CONSULTATION SUR LE PROJET D'ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION DU CENTRE DE DIFFUSION ET D'ÉCHANGES . PHASE 2 - FRANCE 3 ET FRANCE 5

La direction veut suspendre le projet d'organigramme de la phase 1 (MFTV - France 2 / France 4) pour continuer les discussions avec les équipes. Le contrôle qualité ne dépend plus du bureau de l'antenne. Jean-Marc PHILBERT veut faire formaliser les critères de validation des programmes.

Concernant la phase 2 (Varet - France 3 / France 5), Yves LE BRAS assure que rien n'est modifié dans la répartition des tâches pour ce qui concerne la supervision. Il est nécessaire de définir qui fait quoi. On a besoin d'une formation adaptée car on est confronté aux difficultés sur ces systèmes qui évoluent, et les salariés de la maintenance ne sont pas toujours informés. Pour pallier ce manque d'information, il annonce qu'un chef de service sera nommé à l'exploitation, il sera groupe 8.

Le 24 avril commencera le planning de double antenne, avec la prise d'antenne prévue trois semaines après.

Des tests sont actuellement en cours avant mise en place du logiciel (conducteur, simulation des décrochages).

Trois régions sont concernées pour réaliser des tests les plus proches du réel possible.

La direction confirme qu'un espace de convivialité sera installé au cœur de la régie, un point important, du fait de la tension et du besoin de décompresser.

Concernant les risques d'expositions aux ondes électromagnétiques, les élus ont demandé à faire des mesures d'impact. Une étude est donc prévue.

Un addendum sur les modifications du projet d'évolution va être communiqué aux élus.

Les élus réitèrent leur demande concernant une présentation du bilan de la phase 1 au prochain CE. Les formations HD sont prévues en 2018.

5. INFORMATION SUR L'AVENIR DE LA RÉDACTION ET DES ÉQUIPES DE GEOPOLIS (EFFECTIFS, CHARGE D'ACTIVITÉ, BUDGET...)

Les élus ont demandé clairement les intentions de la direction quant à l'avenir de GEOPOLIS. La Direction, par la voix d'Alexandre Kara, a répondu qu'« il n'est pas question » de fermer GEOPOLIS. En revanche il y a un accroissement d'activités dans d'autres secteurs. Par exemple, il y a un besoin d'alimenter l'antenne de franceinfo: où on est en flux tendu extrême. Il s'agit de répondre à cette demande éditoriale. Les élus ont répondu que GEOPOLIS est une marque valeur à laquelle tiennent les salariés. Le contenu éditorial y est de très grande qualité avec les décryptages qui conviennent concernant l'international. Alexandre KARA, a précisé qu'il convenait de réorienter les contenus : quelles orientations éditoriales ? quels moyens pour les réaliser ?

Pour cette évolution de GEOPOLIS, la direction a choisi des entretiens individuels, pour rencontrer les quinze journalistes concernés. Une journaliste est partie sur la chaîne franceinfo:, trois ont été pressentis pour Cluturebox. Les élus ont mis en garde la direction contre le risque de vider la rédaction de GEOPOLIS d'une partie de ses journalistes.

FO a proposé une souplesse concernant le fonctionnement de la rédaction de GEOPOLIS : les journalistes volontaires pour fournir franceinfo: et les plateformes numériques pourront le faire tout en restant attachés à cette rédaction qui compte des experts de la politique internationale dont certains parlent parfaitement l'arabe, l'anglais...

FO a demandé que soit éclaircie la stratégie concernant GEOPOLIS pour les prochaines années et qui sera nommé à la tête de ce service prochainement.

7. INFORMATION SUR LE BILAN DES JEUX OLYMPIQUES 2016 POUR MALAKOFF.



Un débat a eu lieu concernant les heures supplémentaires déclarées aux JO de Rio, pour ce qui concerne les salariés de Malakoff.

En effet, selon les élus ces heures n'ont pas été totalement prises en compte. D'autant que les conditions pour réaliser les reportages et pour se rendre sur les lieux étaient difficiles.

La direction de Malakoff s'est dite prête à recevoir les monteurs pour avancer sur ce point.

8. BILAN DU RÉALISÉ DU TOUR DE FRANCE 2016.



La direction annonce que le bilan du tour de France 2016 est globalement conforme au prévisionnel. Les plannings mis en place ont contribué à une bonne organisation.

En 2017, les capacités de diffusion seront normalement augmentées du fait du plus grand nombre d'images diffusées en continu, avec France info de surcroît. De fait on va accroître le nombre d'équipes de techniciens avec des moyens supplémentaires (hélicos, motos...).

9. BILAN DU RÉALISÉ DU TÉLÉTHON 2016



Les plannings ont permis une bonne gestion du temps pour le Téléthon 2016. La direction n'a pas eu à déplorer de dépassement d'horaires conséquent (à noter qu'il n'y a pas eu de dépassement de plus de 60h).

10. EFFECTIF EMPLOI AU 31/12/2016.

Au 31 décembre 2016, le Siège compte un effectif de 3976 Permanents présents (en personnes physiques) dont 154 temps partiels. L'effectif permanent est composé de 48.1% de femmes. Le niveau de l'emploi global au Siège en équivalent temps plein est de 4 444.2 ETP moyen, 3 808.2 ETP Permanents et 636 Non Permanents.

Après 2 années marquées par la baisse des effectifs dans un contexte de plan de départs volontaires, on note une relative stabilité des effectifs par rapport à l'an passé (-0.2%) :

- Une diminution de l'emploi permanent à hauteur de -26.6 ETP : -37.3 ETP pour les PTA et +10.6 ETP pour les journalistes.

Suite du point 10.

- Une augmentation de l'emploi non permanents à hauteur de + 16.5 ETP : +15.9 ETP pour les PTA et +0.6 ETP pour les journalistes.

Les élus ont noté que malgré la création de la chaîne Franceinfo: les effectifs CDI du siège n'ont augmenté que de 29 salariés. Pourtant Franceinfo: a été créée avec officiellement 167 emplois !

FO a souligné les efforts demandés aux salariés pour alimenter Franceinfo: ainsi que l'augmentation de la charge de travail qui en résulte, alors que les effectifs sont restés stables... Les conditions de travail liées à la fabrication sont en train de se dégrader...

11 ET 12. PRÉSENTATION DES PLANS DE CHARGES 2017 ET PRÉSENTATION DES PLANS DE CHARGES AU 31/12/2016.

Points reportés lors du prochain CE.

13. DÉNONCIATION DE L'USAGE SUR LES PRIMES REPAS VITU ET MALAKOFF.

Par ce point la direction fait part aux élus de la suppression du repas résidence et l'avènement du ticket restaurant pour les salariés basés rue Vitu. C'est l'application d'un principe qui a cours dans l'entreprise s'il n'y a pas de cantine sur le lieu de travail. Les salariés seront informés par courrier de ce changement qui sera effectif début mai.

Ticket restaurant	Si pas de RIE *
RIE *	Si RIE * sur le site
Mission - 50 km	Indemnité frais de repas 14 €
Mission + 50 km	Frais de mobilité

* RIE : restaurant interne d'entreprise

Les primes repas de Malakoff seront traitées à un autre moment.





Jean-Michel SEYBALD	Edith CAZANOVA
Thierry HAY	Marie-Pierre SAMITIER
Claire-Lise AGNIERAY	Odile COGNET-DECHEN
Olga ABLAVI	Isabelle GEY

Prochain CE Siège: Les 21 et 22 mars

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter vos élus CE
ou le bureau Force Ouvrière



Bureau FO Siège - D-220
Syndicatfo.groupe@francetv.fr
01.56.22.43.76

Retrouvez nous sur le Web : www.fo-francetele.fr